Afin de rester informé en cas d'une éventuelle coupure d'électricité, mettez en favori sur panneau pocket : ecowatt code postal 11111

Le 112 sera le SEUL numéro d'urgence disponible

Madame le Maire et son équipe seront mobilisés afin d'organiser la sécurité de chacun et la continuité des services.

Inscription des personnes vulnérables sur le registre des personnes fragiles (art.L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes.

sI vous êtes dans ce cas, vous pouvez vous faire enregistrer ou faire enregistrer une personne vulnérable (avec son accord) :

- par mail à accueil@amanvillers .fr
- ou en mairie aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et le jeudi après midi également de 13 h 30 à 17 h).

Merci de préciser Vos Nom, Prénom, Date de naissance, Adresse, Numéro(s) de téléphone pour vous joindre (fixe et/ou portable).

LES ÉCO-GESTES SONT INDISPENSABLES ET ONT LA CAPACITÉ DE NOUS PRÉMUNIR D'ÉVENTUELS DÉLESTAGES ÉLECTRIQUES EN ÉQUILIBRANT LA TENSION SUR LE RÉSEAU, EN PARTICULIER LORS DES PICS DE CONSOMMATION. IL CONVIENT DONC DE SE PRÉPARER À CETTE EVENTUALITÉ.

Il est notamment conseillé de :

- réduire la température de chauffage à 19°.
- réduire l'utilisation de l'eau chaude.

- couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- généraliser l'éclairage LED
- éteindre les lumières inutiles

- limiter la température de production d'eau chaude.

CONSOMMER AU MEILLEUR MOMENT

- décaler certains usages domestiques (lavage etc...) en dehors des plages horaires 8/13h et 18/20h

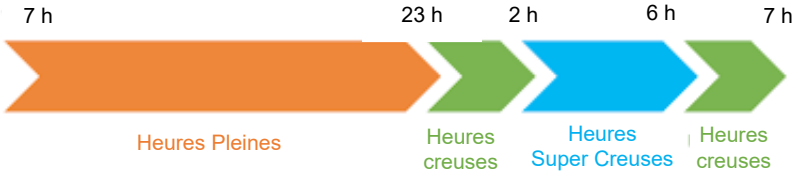

- recharger les véhicules électriques pendant les heures creuses.
- produire de l'eau chaude avec le chauffe-eau pendant les heures creuses

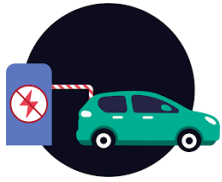

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

T.S.V.P →